

ANNEXES TECHNIQUES

ANNEXE 1	A 47 B	[Project-Rapporteur : 411/SE]	<CE34017F>
C	17/00	<i>Bureaux (21/00 a priorité)</i>	
C	21/00	<i>Tables ou bureaux spécialement adaptés aux postes de travail informatiques individuels, p.ex. pour le traitement de texte ou pour la saisie manuelle des données; Tables ou bureaux spécialement adaptés pour la dactylographie; Dispositifs auxiliaires pour la fixation à de telles tables ou à de tels bureaux (tapis de souris en soi G 06 F 3/039)</i>	
N	21/007	<ul style="list-style-type: none"> avec des écrans disposés sous la surface de travail, p.ex. écrans visibles au travers d'une surface transparente de la table ou du bureau 	
N	21/013	<ul style="list-style-type: none"> caractérisés par des éléments réglables, p.ex. rallonges réglables, appuis-bras, repose-poignets ou plate-formes pour souris (21/007 a priorité) 	
C	21/02	<ul style="list-style-type: none"> les éléments étant réglables en hauteur uniquement 	
C	21/03	<ul style="list-style-type: none"> les éléments étant réglables horizontalement uniquement, p.ex. extensibles uniquement (tiroirs 88/00) 	
C	21/04	<ul style="list-style-type: none"> caractérisés par des moyens pour fixer ou maintenir des machines à écrire ou du matériel informatique 	
N	21/06	<ul style="list-style-type: none"> caractérisés par des moyens pour fixer, maintenir ou dissimuler des câbles 	
ANNEXE 2	A 61 K	[Project-Rapporteur : 412/EP]	<CE34029F>
	Note(s) après le titre		
N	(3)	<p><i>Il est important de tenir compte des notes de la classe C 07, par exemple des notes qui suivent le titre de la sous-classe C 07 D, qui indiquent les règles pour le classement des composés organiques dans cette classe, ces règles s'appliquant aussi au classement des composés organiques dans la sous-classe A 61 K, sauf indication contraire.</i></p>	
	(4)	<p>Dans la présente sous-classe, à l'exception du groupe 8/00, sauf indication ---</p>	
	(5)	<p><Ancienne note (4)></p>	

N Note(s) après
8/00

- (1) *Dans chacun des groupes 8/02 à 8/18, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.*
- (2) *L'utilisation de cosmétiques ou de préparations similaires pour la toilette est en outre classée dans la sous-classe A 61 Q.*

Note(s) avant
31/00

N (1) *Une composition, c. à d. un mélange de deux ou plusieurs parties constitutives, est classée dans le dernier des groupes 31/00 à 47/00 qui prévoit au moins une de ces parties constitutives. Les parties constitutives peuvent être des composés simples ou d'autres ingrédients simples.*

N (2) *Toute partie d'une composition qui n'est pas elle-même identifiée lors du classement effectué en appliquant la note (1) mais qui est considérée comme nouvelle et non évidente doit aussi être classée dans le dernier groupe approprié des groupes 31/00 à 47/00. Cette partie peut être soit une partie constitutive simple, soit une composition proprement dite.*

N (3) *Toute partie d'une composition qui n'est pas identifiée lors du classement effectué en appliquant la note (1) ou la note (2) et qui est considérée comme présentant une valeur informative pour la recherche, peut aussi être classée dans le dernier groupe approprié des groupes 31/00 à 47/00. Tel peut notamment être le cas lorsqu'elle présente un intérêt pour la recherche de compositions au moyen d'une combinaison de symboles de classement. Ces classements non obligatoires doivent être considérés comme des "informations additionnelles".*

<Supprimer l'ancienne note (1)>

<Supprimer l'ancienne note (2)>

31/00 <Changé en symbole de classement>

Note(s) après 31/00 <Supprimer l'ancienne note (1)>

<Supprimer l'ancienne note (2)>

(1) <Ancienne note (3)>

(2) <Ancienne note (4)>

31/01-31/195 <Changés en symboles de classement>
31/196-31/56 <Changés en symboles de classement>
31/565-
31/593 <Changés en symboles de classement>
31/60-31/603 <Changés en symboles de classement>
31/606-
31/609 <Changés en symboles de classement>
31/612 <Changé en symbole de classement>
31/616-
31/618 <Changés en symboles de classement>
31/621-31/64 <Changés en symboles de classement>
31/65-31/675 <Changés en symboles de classement>
31/683-31/70 <Changés en symboles de classement>
31/7004-
31/7048 <Changés en symboles de classement>
31/7052-
31/7088 <Changés en symboles de classement>
31/7105-
31/719 <Changés en symboles de classement>
31/721-
31/724 <Changés en symboles de classement>
31/726-
31/729 <Changés en symboles de classement>
31/731-
31/734 <Changés en symboles de classement>
31/736-38/00 <Changés en symboles de classement>
38/01-38/43 <Changés en symboles de classement>
38/44-38/53 <Changés en symboles de classement>
38/55-39/00 <Changés en symboles de classement>
39/002-45/00 <Changés en symboles de classement>
45/06-47/42 <Changés en symboles de classement>
47/46-47/48 <Changés en symboles de classement>

ANNEXE 2 A 61 K [Project-Rapporteur : 425/US] <CE34005F>

- D 35/70 (*transféré en 36/06*)
- D 35/72 (*transféré en 36/06*)
- D 35/78 (*transféré en 36/00*)
- D 35/80 (*transféré en 36/02*)
- D 35/82 (*transféré en 36/09*)
- D 35/84 (*transféré en 36/06*)
- N 36/00 ***Préparations médicinales de constitution indéterminée contenant du matériel provenant d'algues, de lichens, de champignons, ou de plantes, ou leurs dérivés, p.ex. médicaments traditionnels à base de plantes***
- N Note(s) après
36/00
- (1) *Dans le présent groupe, le nom commun des plantes, lorsqu'il est donné, est présenté entre parenthèses après le nom latin correspondant.*
- (2) *Dans le présent groupe, il est souhaitable d'ajouter les codes d'indexation 125/00 à 135/00.*
- N 36/02 • *Algues*
- N 36/03 • • *Phaeophycota ou phaeophyta (algues brunes), p.ex. Fucus*
- N 36/04 • • *Rhodophycota ou rhodophyta (algues rouges), p.ex. Porphyra*
- N 36/05 • • *Chlorophycota ou chlorophyta (algues vertes), p.ex. Chlorella*
- N 36/06 • *Champignons, p.ex. levures*
- N 36/062 • • *Ascomycota*
- N 36/064 • • • *Saccharomycetales, p.ex. levure de boulanger*
- N 36/066 • • • *Clavicipitaceae*
- N 36/068 • • • • *Cordyceps*
- N 36/07 • • *Basidiomycota, p.ex. Cryptococcus*
- N 36/074 • • • *Ganoderma*
- N 36/076 • • • *Poria*
- N 36/09 • *Lichens*
- N 36/10 • *Bryophyta (mousses)*
- N 36/11 • *Pteridophyta ou filicophyta (fougères)*
- N 36/12 • • *Filicopsida ou Pteridopsida*
- N 36/126 • • • *Drynaria*

- N 36/13 • *Coniferophyta* (gymnospermes)
- N 36/14 • • *Cupressaceae* (famille du cyprès), p.ex. genévrier ou cyprès
- N 36/15 • • *Pinaceae* (famille du pin), p.ex. pin ou cèdre
- N 36/16 • *Gynkgophyta*, p.ex. *Ginkgoaceae* (famille du ginkgo)
- N 36/17 • *Gnetophyta*, p.ex. *Ephedraceae* (famille du camillo du Texas)
- N 36/18 • *Magnoliophyta* (angiospermes)
- N 36/185 • • *Magnoliopsida* (dicotylédones)
- N 36/19 • • • *Acanthaceae* (famille de l'acanthé)
- N 36/195 • • • • *Strobilanthes*
- N 36/20 • • • *Aceraceae* (famille de l'érable)
- N 36/21 • • • *Amaranthaceae* (famille de l'amarante), p.ex. amarante réfléchie ou amarantine globuleuse
- N 36/22 • • • *Anacardiaceae* (famille du sumac), p.ex. cotinus, sumac ou sumac vénéneux
- N 36/23 • • • *Apiaceae* ou *Umbelliferae* (famille de la carotte), p.ex. aneth, cerfeuil, coriandre ou cumin
- N 36/232 • • • • *Angelica*
- N 36/233 • • • • *Bupleurum*
- N 36/234 • • • • *Cnidium* (snowparsley)
- N 36/235 • • • • *Foeniculum* (fenouil)
- N 36/236 • • • • *Ligusticum* (bois de réglisse)
- N 36/237 • • • • *Notopterygium*
- N 36/238 • • • • *Saphoshnikovia*
- N 36/24 • • • *Apocynaceae* (famille de l'*Apocynum venetum*), p.ex. plumeria ou pervenche
- N 36/25 • • • *Araliaceae* (famille du ginseng), p.ex. lierre, aralia, schefflera ou tétrapanax
- N 36/254 • • • • *Acanthopanax* ou *Eleutherococcus*
- N 36/258 • • • • *Panax* (ginseng)
- N 36/26 • • • *Aristolochiaceae* (famille de l'aristoloche clématite), p.ex. aristoloche
- N 36/264 • • • • *Aristolochia* (*Aristolochia pichindensis*)
- N 36/268 • • • • *Asarum* (cabaret sauvage)
- N 36/27 • • • *Asclepiadaceae* (famille du laiteron), p.ex. hoyo

- N 36/28 • • • *Asteraceae* ou *Compositae* (famille de l'aster ou du tournesol), p.ex. camomille, chrysanthème matricaire, achillée ou échinacée
- N 36/282 • • • • *Artemisia*, p.ex. armoise
- N 36/284 • • • • *Atractylodes*
- N 36/285 • • • • *Aucklandia*
- N 36/286 • • • • *Carthamus* (*carthamus lanatus*)
- N 36/287 • • • • *Chrysanthemum*, p.ex. paquerette
- N 36/288 • • • • *Taraxacum* (pissenlit)
- N 36/289 • • • • *Vladimiria*
- N 36/29 • • • • *Berberidaceae* (famille l'épine-vinette), p.ex. épine-vinette, cohosh ou podophyllum
- N 36/296 • • • • *Epimedium*
- N 36/30 • • • • *Boraginaceae* (famille de la bourrache), p.ex. consoude, pulmonaire ou myosotis
- N 36/31 • • • • *Brassicaceae* ou *Cruciferae* (famille de la moutarde), p.ex. broccoli, chou ou chou-rave
- N 36/315 • • • • *Isatis*, p.ex. indigo
- N 36/32 • • • • *Burseraceae* (famille de l'encens)
- N 36/324 • • • • *Boswellia*, p.ex. encens
- N 36/328 • • • • *Commiphora*, p.ex. myrrhe ou baume de Gilead
- N 36/33 • • • • *Cactaceae* (famille du cactus), p.ex. figue de Barbarie ou *Cereus*
- N 36/34 • • • • *Campanulaceae* (famille de la campanule)
- N 36/342 • • • • *Adenophora*
- N 36/344 • • • • *Codonopsis*
- N 36/346 • • • • *Platycodon*
- N 36/35 • • • • *Caprifoliaceae* (famille du chèvrefeuille)
- N 36/355 • • • • *Lonicera* (chèvrefeuille)
- N 36/36 • • • • *Caryophyllaceae* (famille de l'œillet), p.ex. saponaire d'Orient ou saponaire
- N 36/37 • • • • *Celastraceae* (famille du bourreau des arbres ou de la camarine), p.ex. tripterygium ou fusain
- N 36/38 • • • • *Clusiaceae*, *Hypericaceae* ou *Guttiferae* (famille de l'*Hypericum* ou du mangoustan), p.ex. millepertuis
- N 36/39 • • • • *Convolvulaceae* (famille de la belle-de-jour), p.ex. liseron

N	36/40	• • •	<i>Cornaceae</i> (famille du cornouiller)
N	36/41	• • •	<i>Crassulaceae</i> (famille de l'orpin)
N	36/42	• • •	<i>Cucurbitaceae</i> (famille du concombre)
N	36/424	• • • •	<i>Gynostemma</i>
N	36/428	• • • •	<i>Trichosanthes</i>
N	36/43	• • •	<i>Cuscutaceae</i> (famille de la cuscute), p.ex. cuscute du thym ou cuscute
N	36/44	• • •	<i>Ebenaceae</i> (famille de l'ébène), p.ex. plaqueminier
N	36/45	• • •	<i>Ericaceae</i> ou <i>Vacciniaceae</i> (famille de la bruyère ou de la myrtille), p.ex. myrtille, canneberge ou airelle
N	36/46	• • •	<i>Eucommiaceae</i> (famille de l'eucomia), p.ex. gutta percha
N	36/47	• • •	<i>Euphorbiaceae</i> (famille de l'euphorbe), p.ex. <i>Ricinus</i> (ricin)
N	36/48	• • •	<i>Fabaceae</i> ou <i>Leguminosae</i> (famille du pois ou des légumineuses); <i>Caesalpiniaceae</i> ; <i>Mimosaceae</i> ; <i>Papilionaceae</i>
N	36/481	• • • •	<i>Astragalus</i> (<i>astragalus cicer</i>)
N	36/482	• • • •	<i>Cassia</i> , p.ex. canéficier
N	36/483	• • • •	<i>Gleditsia</i> (caroube)
N	36/484	• • • •	<i>Glycyrrhiza</i> (réglisse)
N	36/485	• • • •	<i>Gueldenstaedtia</i>
N	36/486	• • • •	<i>Millettia</i>
N	36/487	• • • •	<i>Psoralea</i>
N	36/488	• • • •	<i>Pueraria</i> (kudzu)
N	36/489	• • • •	<i>Sophora</i> , p.ex. <i>sophora japonica</i>
N	36/49	• • •	<i>Fagaceae</i> (famille du hêtre), p.ex. chêne ou châtaignier
N	36/50	• • •	<i>Fumariaceae</i> (famille du fumeterre), p.ex. cœur de Marie
N	36/505	• • • •	<i>Corydalis</i>
N	36/51	• • •	<i>Gentianaceae</i> (famille de la gentiane)
N	36/515	• • • •	<i>Gentiana</i>
N	36/52	• • •	<i>Juglandaceae</i> (famille du noyer)
N	36/53	• • •	<i>Lamiaceae</i> ou <i>Labiatae</i> (famille de la menthe), p.ex. thym, romarin ou lavande
N	36/532	• • • •	<i>Agastache</i> , p.ex. hysope
N	36/533	• • • •	<i>Leonurus</i> (agripaume)
N	36/534	• • • •	<i>Mentha</i> (menthe)

N	36/535	• • • •	<i>Perilla (Perilla nankinensis)</i>
N	36/536	• • • •	<i>Prunella ou Brunella (brunelle)</i>
N	36/537	• • • •	<i>Salvia (sauge)</i>
N	36/538	• • • •	<i>Schizonepeta</i>
N	36/539	• • • •	<i>Scutellaria (calotte)</i>
N	36/54	• • •	<i>Lauraceae (famille du laurier), p.ex. cannelle ou sassafras</i>
N	36/55	• • •	<i>Linaceae (famille du lin), p.ex. Linum</i>
N	36/56	• • •	<i>Loganiaceae (famille de la logania), p.ex. jasmin de Virginie</i>
N	36/57	• • •	<i>Magnoliaceae (famille du magnolia)</i>
N	36/575	• • • •	<i>Magnolia</i>
N	36/58	• • •	<i>Meliaceae (famille du margousier ou de l'acajou), p.ex. margosa (neem)</i>
N	36/59	• • •	<i>Menispermaceae (famille du cocculus), p.ex. hyperbaena</i>
N	36/60	• • •	<i>Moraceae (famille de la mûre), p.ex. arbre à pain ou figuier</i>
N	36/605	• • • •	<i>Morus (mûre)</i>
N	36/61	• • •	<i>Myrtaceae (famille du myrte), p.ex. cajepulier ou eucalyptus</i>
N	36/62	• • •	<i>Nymphaeaceae (famille du nénuphar)</i>
N	36/63	• • •	<i>Oleaceae (famille de l'olive), p.ex. jasmin, lilas ou frêne</i>
N	36/634	• • • •	<i>Forsythia</i>
N	36/638	• • • •	<i>Ligustrum, p.ex. troène</i>
N	36/64	• • •	<i>Orobanchaceae (famille de l'orobranche)</i>
N	36/65	• • •	<i>Paeoniaceae (famille de la pivoine), p.ex. pivoine chinoise</i>
N	36/66	• • •	<i>Papaveraceae (famille du pavot), p.ex. sanguinaire du Canada</i>
N	36/67	• • •	<i>Piperaceae (famille du poivrier), p.ex. poivre de Jamaïque, ou kwa-kwa</i>
N	36/68	• • •	<i>Plantaginaceae (famille du plantain)</i>
N	36/69	• • •	<i>Polygalaceae (famille du polygale)</i>
N	36/70	• • •	<i>Polygonaceae (famille du sarrasin), p.ex. chorizanthe pungens ou patience</i>
N	36/704	• • • •	<i>Polygonum, p.ex. renouée des oiseaux</i>
N	36/708	• • • •	<i>Rheum (rhubarbe)</i>
N	36/71	• • •	<i>Ranunculaceae (famille du bouton d'or), p.ex. pied d'alouette, hépatique, hydrastis, ancolie</i>
N	36/714	• • • •	<i>Aconitum (aconit)</i>

N	36/716	• • • •	<i>Clematis</i> (clématite)
N	36/718	• • • •	<i>Coptis</i> (<i>Coptis chinensis</i>)
N	36/72	• • •	<i>Rhamnaceae</i> (famille de la bourdaine), p.ex. bourdaine, jujubier ou schefflera
N	36/725	• • • •	<i>Ziziphus</i> , p.ex. jujube
N	36/73	• • •	<i>Rosaceae</i> (famille de la rose), p.ex. fraise, aronia, mûre ou pyracantha
N	36/732	• • • •	<i>Chaenomeles</i> , p.ex. coing
N	36/734	• • • •	<i>Crataegus</i> (aubépine)
N	36/736	• • • •	<i>Prunus</i> , p.ex. prune, cerise, pêche, abricot ou amande
N	36/738	• • • •	<i>Rosa</i> (rose)
N	36/739	• • • •	<i>Sanguisorba</i> (pimprenelle)
N	36/74	• • • •	<i>Rubiaceae</i> (famille de la garance)
N	36/744	• • • •	<i>Gardenia</i>
N	36/746	• • • •	<i>Morinda</i>
N	36/748	• • • •	<i>Oldenlandia</i> ou <i>Hedyostis</i>
N	36/75	• • • •	<i>Rutaceae</i> (famille de la rue)
N	36/752	• • • •	<i>Citrus</i> , p.ex. citron vert, orange ou citron
N	36/754	• • • •	<i>Evodia</i>
N	36/756	• • • •	<i>Phellodendron</i> , p.ex. chêne-liège
N	36/758	• • • •	<i>Zanthoxylum</i> , p.ex. clavelier
N	36/76	• • • •	<i>Salicaceae</i> (famille du saule), p.ex. peuplier
N	36/77	• • • •	<i>Sapindaceae</i> (famille du savonnier), p.ex. litchi ou savonnier
N	36/78	• • • •	<i>Saururaceae</i> (famille du saururus cernuus)
N	36/79	• • • •	<i>Schisandraceae</i> (famille du Schisandra)
N	36/80	• • • •	<i>Scrophulariaceae</i> (famille de la scrofulaire)
N	36/804	• • • •	<i>Rehmannia</i>
N	36/808	• • • •	<i>Scrophularia</i> (<i>Scrophularia nodus</i>)
N	36/81	• • • •	<i>Solanaceae</i> (famille de la pomme de terre), p.ex. tabac, <i>Solanum ptycanthum</i> , tomate, belladone, poivron ou datura
N	36/815	• • • •	<i>Lycium</i> (lyciet)
N	36/82	• • • •	<i>Theaceae</i> (famille du théier), p.ex. camélia
N	36/83	• • • •	<i>Thymelaeaceae</i> (famille du bois gentil), p.ex. bois-cuir ou garou
N	36/835	• • • •	<i>Aquilaria</i>

N	36/84	• • •	<i>Valerianaceae</i> (famille de la valériane), p.ex. valériane
N	36/85	• • •	<i>Verbenaceae</i> (famille de la verveine)
N	36/855	• • • •	<i>Clerodendrum</i> , p.ex. <i>clerodendrum cyrtophyllum</i>
N	36/86	• • •	<i>Violaceae</i> (famille de la violette)
N	36/87	• • •	<i>Vitaceae</i> ou <i>Ampelidaceae</i> (famille de la vigne ou du raisin), p.ex. raisin, <i>vitis rotundifolia</i> ou vigne vierge
N	36/88	• •	<i>Liliopsida</i> (monocotylédones)
N	36/882	• • •	<i>Acoraceae</i> (famille de l'acore vrai), p.ex. acore vrai ou calame
N	36/884	• • •	<i>Alismataceae</i> (famille du fluteur)
N	36/886	• • •	<i>Aloeaceae</i> (famille de l'aloès), p.ex. aloe vera
N	36/888	• • •	<i>Araceae</i> (famille de l'arum), p.ex. <i>Caladium</i> , <i>Zantedeschia</i> ou <i>Symplocarpus</i>
N	36/8884	• • • •	<i>Arisaema</i> , p.ex. <i>Arisaema triphyllum</i>
N	36/8888	• • • •	<i>Pinellia</i>
N	36/889	• • •	<i>Arecaceae</i> , <i>Palmae</i> ou <i>Palmaceae</i> (famille du palmier), p.ex. dattier ou cocotier ou palmier nain
N	36/8895	• • • •	<i>Calamus</i> , p.ex. rotin
N	36/89	• • •	<i>Cyperaceae</i> (famille de la laîche)
N	36/8905	• • • •	<i>Cyperus</i> (<i>Cyperus iria</i>)
N	36/894	• • •	<i>Dioscoreaceae</i> (famille de l'igname)
N	36/8945	• • • •	<i>Dioscorea</i> , p.ex. igname, <i>Dioscorea opposita</i> ou <i>Dioscorea alata</i>
N	36/896	• • •	<i>Liliaceae</i> (famille du lis), p.ex. hémérocalle, hosta, jacinthe ou narcisse
N	36/8962	• • • •	<i>Allium</i> , p.ex. oignon, poireau, ail ou ciboulette
N	36/8964	• • • •	<i>Anemarrhena</i>
N	36/8965	• • • •	<i>Asparagus</i> , p.ex. asperge ou asparagus
N	36/8966	• • • •	<i>Fritillaria</i> , p.ex. fritillaire
N	36/8967	• • • •	<i>Lilium</i> , p.ex. lis tigré ou <i>lilium longiflorum</i>
N	36/8968	• • • •	<i>Ophiopogon</i> (<i>Ophiopogon japonicus</i>)
N	36/8969	• • • •	<i>Polygonatum</i> (sceau de Salomon)
N	36/898	• • •	<i>Orchidaceae</i> (famille des orchidées)
N	36/8984	• • • •	<i>Dendrobium</i>
N	36/8988	• • • •	<i>Gastrodia</i>

- N 36/899 • • • *Poaceae* ou *Gramineae* (famille des céréales), p.ex. bambou, blé ou canne à sucre
- N 36/8994 • • • • *Coix* (*Lacrimia Jobi*)
- N 36/8998 • • • • *Hordeum* (orge)
- N 36/90 • • • *Smilacaceae* (famille du smilax), p.ex. *Smilax rotundifolia* ou salsepareille
- N 36/902 • • • *Sparganiaceae* (famille du sparganium eurycarpium)
- N 36/904 • • • *Stemonaceae* (famille du stemonia), p.ex. *croomia*
- N 36/906 • • • *Zingiberaceae* (famille du gingembre)
- N 36/9062 • • • • *Alpinia*, p.ex. *Alpinia purpurata* ou grand galanga
- N 36/9064 • • • • *Amomum*, p.ex. cardamome
- N 36/9066 • • • • *Curcuma*, p.ex. curcuma, zédoaire ou curcuma amada
- N 36/9068 • • • • *Zingiber*, p.ex. gingembre
- N **Rubrique d'orientation avant 125/00** Schéma d'indexation associé au groupe 36/00, relatif aux parties de plantes ayant une activité médicinale.
- N 125/00 *Parties de plantes contenant des racines, des bulbes, des tubercules ou des rhizomes, ou obtenues à partir de ces éléments*
- N 127/00 *Parties de plantes contenant des feuilles ou obtenues à partir de feuilles*
- N 129/00 *Parties de plantes contenant de l'écorce ou obtenues à partir d'écorce*
- N 131/00 *Parties de plantes contenant des graines ou des semences, des noix ou des noisettes, des fruits ou des grains, ou obtenues à partir de ces éléments*
- N 133/00 *Parties de plantes contenant des fleurs ou obtenues à partir de fleurs*
- N 135/00 *Parties de plantes contenant des tiges, des queues, des branches, des brindilles ou des pousses, ou obtenues à partir de ces éléments*

ANNEXE 3

B 60 J

[Project-Rapporteur : 387/PT]

<CE34021F>

Titre

--- SIMILAIRES POUR VÉHICULES; PROTECTIONS
EXTÉRIEURES AMOVIBLES SPÉCIALEMENT ADAPTÉES
AUX VÉHICULES (fixation, suspension, ---

C 1/20

• --- ouvrants 7/22; équipements de protection extérieurs
amovibles pour les fenêtres ou les pare-brise 11/08; dispositions
pour ---

N Note(s) avant
11/00

Dans le groupe 11/00, la règle de la priorité à la première place s'applique, c. à d. qu'à chaque niveau hiérarchique, le classement s'effectue à la première place appropriée.

C **11/00** **Protections extérieures amovibles spécialement adaptées aux véhicules ou aux parties de véhicules, p.ex. housses pour les véhicules en stationnement** (couverture du chargement sur les véhicules [B 60 P 7/00](#); bandes de protection pour habiller la carrosserie, l'identifier ou la décorer [B 60 R 13/04](#); tentes utilisables comme garage [E 04 H 15/00](#))

N Note(s) avant
11/02

Note d'information

Les renvois ci-après indiquent les endroits de la CIB qui peuvent également présenter un intérêt pour une recherche portant sur la matière couverte par le groupe qui précède:

Toits amovibles [7/00](#)

Garnitures pour plates-formes ou compartiments de chargement [B 60 R 13/01](#)

Capots pour wagons de marchandises ou objets similaires [B 61 D 39/00](#)

Capotes ou pare-brise pour voitures d'enfants ou poussettes [B 62 B 9/14](#)

Housses pour selles de cycles [B 62 J 1/18](#)

Housses pour cycles non en service [B 62 J 19/00](#)

Accessoires de protection contre les intempéries pour side-cars [B 62 K 27/16](#)

Garde-boue ou protecteurs de roue pour les voitures d'enfants ou les poussettes [B 62 B 9/16](#).

- N 11/02 • *Protections enroulées sur des rouleaux*
- N 11/04 • *pour recouvrir au moins le toit du véhicule, p.ex. couvrant la totalité du véhicule*
- N 11/06 • *pour recouvrir uniquement des parties spécifiques du véhicule, p.ex. les portes (couvercles ou protections pour les couplages de traction, les attelages, les organes de traction ou les dispositifs de remorquage [B 60 D 1/60](#); protège-roues, protège-radiateurs ou pare-chocs [B 60 R 19/00](#))*
- N 11/08 • • *les fenêtres ou les pare-brise (équipement anti-éblouissant [3/00](#))*

- N 11/10
- • *les roues (chapeaux pour les moyeux de roue ou similaires B 60 B 7/00; logement, fixation ou montage de la roue de secours à l'extérieur de la caisse B 62 D 43/02)*

ANNEXE 4 C 40 [Project-Rapporteur : 422/EP] <CE34026F>

N *Titre de la sous-section avant C 40* **TECHNOLOGIE COMBINATOIRE**

N *Titre* **TECHNOLOGIE COMBINATOIRE**

ANNEXE 5 C 40 B [Project-Rapporteur : 422/EP] <CE34003F>

N *Titre* **CHIMIE COMBINATOIRE; BIBLIOTHÈQUES, p.ex. CHIMIOTHÈQUES, BIBLIOTHÈQUES VIRTUELLES (IN SILICO)**

N *Note(s) après le titre*

(1) *Dans la présente sous-classe, la règle de la priorité à la première place s'applique, c. à d. que pour chaque niveau hiérarchique, le classement se fait à la première place appropriée.*

(2) *Lors du classement dans la présente sous-classe, un classement est également attribué dans les autres endroits appropriés:*

(a) *les éléments de bibliothèques sont également classés dans les autres entrées appropriées de la CIB (p.ex. dans la section C) selon la procédure établie pour les formules du type "Markush" (voir les paragraphes 100 et 101 du Guide d'utilisation);*

(b) *les procédés et les appareils couverts par la présente sous-classe sont également classés pour leurs caractéristiques biologiques, chimiques, physiques ou autres dans les endroits appropriés de la CIB si de telles caractéristiques présentent un intérêt, p.ex.*

A 01 N Biocides

A 61 K Préparations à usage médical, dentaire ou pour la toilette

	<i>A 61 P</i>	<i>Activité thérapeutique des composés</i>
	<i>B 01 D</i>	<i>Séparation</i>
	<i>B 01 J</i>	<i>Procédés physiques ou chimiques, p.ex. catalyse; Appareillage approprié</i>
	<i>B 01 L</i>	<i>Appareils de laboratoire pour la chimie ou la physique</i>
	<i>B 29</i>	<i>Travail des matières plastiques</i>
	<i>C 01,</i>	
	<i>C 07,</i>	
	<i>C 08</i>	<i>Composés inorganiques, organiques ou organiques macromoléculaires; Leurs procédés de préparation ou de séparation</i>
	<i>C 12</i>	<i>Biochimie, microbiologie, enzymologie y compris les micro-organismes ou les enzymes, leur préparation, leur utilisation pour synthétiser des composés ou des compositions; Procédés de mesures ou d'analyse faisant intervenir des micro-organismes ou des enzymes; Techniques de mutation ou de génétique</i>
	<i>C 22</i>	<i>Alliages métalliques</i>
	<i>G 01 N</i>	<i>Analyse physique ou chimique</i>
	<i>G 01 R,</i>	
	<i>G 01 T</i>	<i>Procédés de mesure physiques; Appareils à cet effet</i>
	<i>G 03 F</i>	<i>Procédés photomécaniques</i>
	<i>G 06 F</i>	<i>Traitement électrique de données numériques</i>
	<i>G 06 K</i>	<i>Traitement de données</i>
	<i>G 06 T</i>	<i>Traitement de données d'image</i>
	<i>G 09 F</i>	<i>Présentation; Publicité</i>
<i>N</i>	<i>10/00</i>	<i>Évolution moléculaire dirigée des macromolécules, p.ex. ARN, ADN ou protéines</i>
<i>N</i>	<i>20/00</i>	<i>Procédés spécialement adaptés à l'identification des éléments d'une bibliothèque</i>
<i>N</i>	<i>20/02</i>	<ul style="list-style-type: none"><i>• Identification des éléments d'une bibliothèque par leur emplacement physique fixe sur un support ou un substrat</i>

- N 20/04 • *Identification des éléments d'une bibliothèque au moyen d'une étiquette, d'un marqueur ou d'un autre identificateur lisible ou détectable, p.ex. procédés de décodage*
- N 20/06 • *utilisant des techniques de déconvolution itératives*
- N 20/08 • *Analyse directe des éléments en soi d'une bibliothèque par des procédés physiques, p.ex. par spectroscopie*
- N 30/00 **Procédés de criblage des bibliothèques**
- N 30/02 • *Criblage par ordinateur (in silico)*
- N 30/04 • *en mesurant l'aptitude spécifique à se lier à une molécule cible, p.ex. liaison anticorps-antigène, liaison récepteur-ligand*
- N 30/06 • *en mesurant les effets sur des cellules, des tissus ou des organismes vivants*
- N 30/08 • *en mesurant l'activité catalytique*
- N 30/10 • *en mesurant les caractéristiques physiques, p.ex. la masse*
- N 40/00 **Bibliothèques en soi, p.ex. matrices, mélanges**
- N 40/02 • *Bibliothèques contenues ou présentées dans des micro-organismes, p.ex. des bactéries ou des cellules animales; Bibliothèques contenues ou présentées dans des vecteurs, p.ex. des plasmides; Bibliothèques contenant uniquement des micro-organismes ou des vecteurs*
- N 40/04 • *Bibliothèques comprenant uniquement des composés organiques*
- N Note(s) après 40/04
- Les bibliothèques comprenant des sels de composés organiques sont classées dans les groupes pour les bibliothèques comprenant les composés parents.*
- N 40/06 • • *Bibliothèques comprenant des nucléotides ou des polynucléotides ou leurs dérivés*
- N 40/08 • • • *Bibliothèques comprenant de l'ARN ou de l'ADN codant des protéines, p.ex. bibliothèques de gènes*
- N 40/10 • • *Bibliothèques comprenant des peptides ou des polypeptides ou leurs dérivés*
- N 40/12 • • *Bibliothèques comprenant des saccharides ou des polysaccharides ou leurs dérivés*
- N 40/14 • • *Bibliothèques comprenant des composés macromoléculaires non couvertes par les groupes 40/06 à 40/12*
- N 40/16 • • *Bibliothèques comprenant des composés organiques contenant des métaux*
- N 40/18 • *Bibliothèques comprenant uniquement des composés inorganiques ou des matériaux inorganiques*

- N 50/00 Procédés de création de bibliothèques, p.ex. synthèse combinatoire*
- N 50/02*
- Conception de bibliothèques par ordinateur (*in silico*) ou conception mathématique de bibliothèques
- N 50/04*
- utilisant des techniques de chimie combinatoire dynamique
- N 50/06*
- Procédés biochimiques, p.ex. utilisant des enzymes ou des micro-organismes viables entiers
- N 50/08*
- Synthèse en phase liquide, c. à d. dans laquelle tous les blocs servant à créer la bibliothèque sont en phase liquide ou en solution au cours de la création de la bibliothèque; Procédés particuliers de clivage à partir du support liquide
- N 50/10*
- • comprenant des étapes de codage
- N 50/12*
- • utilisant un procédé particulier d'ancrage au support liquide
- N 50/14*
- Synthèse en phase solide, c. à d. dans laquelle au moins un bloc servant à créer la bibliothèque est lié à un support solide au cours de la création de la bibliothèque; Procédés particuliers de clivage à partir du support solide
- N 50/16*
- • comprenant des étapes de codage
- N 50/18*
- • utilisant un procédé particulier d'ancrage au support solide
- N 60/00 Appareils spécialement adaptés à une utilisation en chimie combinatoire ou avec des bibliothèques*
- N 60/02*
- Appareils intégrés spécialement adaptés à la création, au criblage de bibliothèques et à l'identification des éléments des bibliothèques
- N 60/04*
- Appareils intégrés spécialement adaptés à la fois à la création de bibliothèques et à l'identification des éléments des bibliothèques
- N 60/06*
- Appareils intégrés spécialement adaptés à la fois à la création et à l'identification des éléments des bibliothèques
- N 60/08*
- Appareils intégrés spécialement adaptés à la fois à la création et au criblage de bibliothèques
- N 60/10*
- pour identifier des éléments des bibliothèques
- N 60/12*
- pour cribler des bibliothèques
- N 60/14*
- pour créer des bibliothèques
- N 70/00 Etiquettes ("tags") ou marqueurs ("labels") spécialement adaptés à la chimie combinatoire ou aux chimiothèques, p.ex. "tags" fluorescents ou codes-barres*
- N 80/00 Groupes de liaison ("linkers") ou bras-espaceurs ("spacers") spécialement adaptés à la chimie combinatoire ou aux chimiothèques, p.ex. "linkers" de type "traceless" ou "safety-catch"*
- N 99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE	6	E 21 B	[Project-Rapporteur : 393/NO]	<CE34015F>
C	10/00	---	forage 7/08; comportant des moyens pour ramasser des substances 27/00)	
C	10/18	• •	--- de forage (alimentation en fluide de forage pour les paliers 10/23)	
C	10/22	• •	--- détails de paliers, de lubrification ou d'étanchement	
N	10/23	• • •	avec une alimentation en fluide de forage pour les paliers	
C	10/24	• • •	caractérisés par des détails de lubrification (10/23 a priorité)	
N	10/25	• • •	caractérisés par des détails d'étanchement	
C	10/42	•	Trépans rotatifs du type racleur comportant des dents, des lames ou des organes de coupe similaires, p.ex. du type à fourche, en queue de poisson (caractérisés par leurs parties résistant à l'usure 10/46, par des canaux ou des buses pour les fluides de forage 10/60, par des éléments amovibles ou réglables 10/62)	
N	10/43	• •	caractérisés par la disposition des dents ou des autres éléments coupants	
C	10/44	•	--- pilote ou des parties amovibles (10/42 a priorité; tiges de ---)	
C	10/54	• •	--- du type racleur, p.ex. trépan du type à fourche	
N	10/55	• • •	comportant des éléments de coupe préformés (parties rapportées en soi 10/56, 10/58)	
N	10/567	• • •	comportant des éléments de coupe préformés montés sur un support distinct, p.ex. parties rapportées polycristallines	
N	10/573	• • • •	caractérisés par les détails du support, p.ex. la structure du substrat ou l'interface entre le substrat et l'élément de coupe	
N	10/61	• •	caractérisés par la structure des buses	
C	10/62	•	caractérisés par des parties, p.ex. des éléments coupants, amovibles ou --- priorité; pour trépans à --- 10/20; pour tarières 10/44)	
N	10/627	• •	comportant plusieurs éléments coupants amovibles	
N	10/633	• • •	amovibles indépendamment	
C	27/00		Récipients pour ramasser ou déposer des substances dans les trous de forage ou les puits, p.ex. cuillers pour ramasser de la boue ou du sable; Trépans comportant des moyens pour ramasser des substances, p.ex trépans à clapet	
C	27/02	•	Cuillers de déchargement, --- ciment ou des acides	

- N 27/04 • *les moyens pour ramasser ou déposer comportant des transporteurs à vis*

ANNEXE 7	F 04 D	[Project-Rapporteur : 394/RU]	<CE34016F>
C 29/04		• <i>Arbres, paliers ou leurs assemblages (spécialement adaptés aux pompes pour fluides compressibles 29/05)</i>	
N 29/041		• • <i>Equilibrage des poussées axiales</i>	
N 29/042		• • <i>Rotors pouvant se déplacer dans le sens axial (29/041 a priorité)</i>	
N 29/043		• • <i>Arbres</i>	
N 29/044		• • • <i>Dispositions pour le raccordement ou l'assemblage des arbres</i>	
N 29/046		• • <i>Paliers</i>	
N 29/047		• • • <i>hydrostatiques; hydrodynamiques</i>	
N 29/048		• • • <i>magnétiques; électromagnétiques</i>	
N 29/049		• • • <i>à roulements</i>	
N 29/05		• <i>Arbres, paliers ou leurs assemblages spécialement adaptés aux pompes pour fluides compressibles</i>	
N 29/051		• • <i>Equilibrages des poussées axiales</i>	
N 29/052		• • <i>Rotors mobiles dans le sens axial (29/051 a priorité)</i>	
N 29/053		• • <i>Arbres</i>	
N 29/054		• • • <i>Dispositions pour le raccordement ou l'assemblage des arbres</i>	
N 29/056		• • <i>Paliers</i>	
N 29/057		• • • <i>hydrostatiques; hydrodynamiques</i>	
N 29/058		• • • <i>magnétiques; électromagnétiques</i>	
N 29/059		• • • <i>à roulements</i>	
C 29/06		<Supprimer 1 point>	
N 29/063		• • <i>spécialement adaptée aux pompes pour fluides compressibles</i>	
29/18		• <i>Rotors (spécialement adaptés aux fluides compressibles 29/26)</i>	
29/26		• <i>Rotors spécialement adaptés aux fluides compressibles</i>	

ANNEXE 8 **F 16 D** **[Project-Rapporteur : 395/EP]** **<CE34020F>**

- N* *1/091* • • • • *et comportant une chambre comprenant un piston conique qui se déplace axialement par pression de fluide pour effectuer le serrage*
- N* *1/092* • • • • *les deux surfaces coniques en prise étant placées sur le moyeu et sur l'arbre*
- N* *1/093* • • • • *utilisant une ou plusieurs bagues coniques, élastiques ou segmentées formant au moins une des surfaces coniques, les bagues étant dilatées ou contractées pour assurer le serrage (1/091 a priorité)*
- N* *1/094* • • • • • *utilisant une ou plusieurs paires de bagues élastiques ou segmentées avec des surfaces coniques en prise l'une avec l'autre, une des bagues de chaque paire étant dilatée et l'autre contractée*
- N* *1/095* • • • • • *le serrage étant obtenu uniquement par contraction des bagues*
- N* *Note(s) après 1/095*

Note d'information

Les renvois ci-après indiquent les endroits de la CIB qui peuvent également présenter un intérêt pour une recherche portant sur la matière couverte par le groupe qui précède:

pour liaison bout à bout de deux arbres 1/02.

- N* *1/096* • • • • • • *les bagues étant placées entre l'arbre et le moyeu*
- N* *1/097* • • • • • *le serrage étant obtenu uniquement par dilatation des bagues, p.ex. avec une bague dilatée placée entre l'arbre et le moyeu*

ANNEXE 9 **G 06 F** **[Project-Rapporteur : 420/SE]** **<CE34023F>**

- Titre** – – – optiquement **G 06 E**; systèmes de – – –
- N* *3/01* • *Dispositions d'entrée ou dispositions d'entrée et de sortie combinées pour l'interaction entre l'utilisateur et le calculateur (3/16 a priorité)*
- C* *3/02* • • *Dispositions d'entrée utilisant des interrupteurs actionnés manuellement, p.ex. des claviers ou des cadrans (interrupteurs pour claviers en soi H 01 H 13/70; interrupteurs électroniques caractérisés – – –*

- C 3/023 • • • --- discrets, p.ex. dispositions pour interpréter des codes générés par le clavier comme codes alphanumériques, comme codes d'opérande ou comme codes d'instruction (codage en relation ---)
- C 3/027 <Ajouter 1 point>
- C 3/03 • • --- codée la position ou le déplacement d'un élément
- N Note(s) après 3/03
- Dans le présent groupe, la règle de la priorité à la première place s'applique, c. à d. qu'à chaque niveau hiérarchique, le classement s'effectue à la première place appropriée.*
- C 3/033 • • • Dispositifs de pointage déplacés ou positionnés par l'utilisateur, p.ex. souris, boule traçante, crayon lumineux ou manche à balai; Leurs accessoires
- C 3/037 • • • • utilisant le balayage de trame d'un tube à rayons cathodiques (CRT) pour détecter la position de l'élément, p.ex. crayon lumineux coopérant avec un écran à tube cathodique
- N 3/038 • • • • Dispositions de commande et d'interface à cet effet, p.ex. circuits d'attaque ou circuits de contrôle incorporés dans le dispositif
- N 3/039 • • • • Leurs accessoires, p.ex. tapis de souris (en tant que mobilier [A 47 B 21/00](#))
- N 3/041 • • • • Numériseurs, p.ex. pour des écrans ou des pavés tactiles, caractérisés par les moyens de transduction
- N 3/042 • • • • par des moyens opto-électroniques
- N 3/043 • • • • utilisant la propagation d'ondes acoustiques
- N 3/044 • • • • par des moyens capacitifs
- N 3/045 • • • • utilisant des éléments résistifs, p.ex. une seule surface uniforme ou deux surfaces parallèles mises en contact
- N 3/046 • • • • par des moyens électromagnétiques
- N 3/047 • • • • utilisant un ensemble de fils conducteurs, p.ex. des fils conducteurs croisés
- N 3/048 • • Techniques d'interaction pour les interfaces utilisateur graphiques, p.ex. interaction avec des fenêtres, icônes ou menus

ANNEXE	10	G 06 K	[Project-Rapporteur : 420/SE]	<CE34024F>
<i>D</i>	<i>11/08</i>	<i>(transféré en G 06 F 3/042, couvert par 11/06)</i>		
<i>D</i>	<i>11/10</i>	<i>(transféré en G 06 F 3/047, couvert par 11/06)</i>		
<i>D</i>	<i>11/12</i>	<i>(transféré en G 06 F 3/045, couvert par 11/06)</i>		
<i>D</i>	<i>11/14</i>	<i>(transféré en G 06 F 3/043, couvert par 11/06)</i>		
<i>D</i>	<i>11/16</i>	<i>(transféré en G 06 F 3/041, 3/044, 3/046, couvert par 11/06)</i>		
<i>D</i>	<i>11/18</i>	<i>(transféré en G 06 F 3/033, couvert par 11/06)</i>		
<i>D</i>	<i>11/20</i>	<i>(transféré en G 06 F 3/038, couvert par 11/06)</i>		

[Fin des annexes techniques et du document]